Mail envoyé le 29 août 2016.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La prévention du harcèlement entre pairs est, comme vous le savez, une priorité du ministère.

Il serait profitable, lors des réunions de rentrée, de sensibiliser l’ensemble des parents et des personnels sur ce sujet et de faire connaître le numéro d’appel qui a été mis en place au niveau national pour favoriser la prise en charge des situations de harcèlement.

Je souhaite que tous les élèves de l'enseignement élémentaire inscrivent à la rentrée 2016, dans leur carnet de liaison afin que cela soit visé par les parents, le **numéro d'appel 3020.** Un petit texte introduira l’annonce du numéro : « La prévention et la lutte contre le harcèlement à l’Ecole constituent une priorité. Les élèves, parents, professionnels peuvent appeler si besoin le 3020 (service et numéro d’appel gratuits) ».

Cette inscription effectuée par les élèves pourrait être accompagnée d’une communication des professeurs des écoles, au moment de l’accueil dans la classe et occasionner ainsi un échange sur le phénomène du harcèlement. Cela permettrait de rappeler aux élèves que ce type de violence n'est pas admissible et les adultes - personnels, parents - seraient ainsi, également, saisis de cette problématique.

Il est également important de rappeler à cette occasion ou plus tard dans l’année l’existence d’un site internet, centre de ressources : "Non au harcèlement" (<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr>) et d’une page Facebook (<https://www.facebook.com/nonauharcelementalecole>) qui proposent toutes les informations et les outils utiles.

Cette action pourra être valorisée dans le cadre de la journée de mobilisation contre le harcèlement organisée par le ministère et prévue le 3 novembre 2016. Cette année, elle sera largement dédiée à la thématique du cyberharcèlement et des cyberviolences.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour contribuer à la diffusion de cette information auprès des élèves, des familles et des enseignants. En vous remerciant pour votre mobilisation.

Guy CHARLOT
Directeur Académique